

# Comité de pilotage Natura 2000

28 septembre 2017

Mairie de Guernes

Sous la présidence de Monsieur Gouriou, Maire de Moisson



# ORDRE DU JOUR

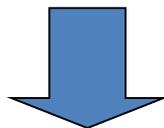
INTRODUCTION : Rappels sur Natura 2000	p. 3 à 6
NATURA 2000 SUR VOTRE TERRITOIRE	p. 7 à 15
SUIVIS ORNITHOLOGIQUES	p. 16 à 32
MESURES AGROENVIRONNEMENTALES	p. 33 à 38
CONTRATS NATURA 2000	p. 39 à 50
CHARTE NATURA 2000	p. 51 à 52
COMMUNICATION	p. 53 à 58
EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000	p. 59 à fin

# Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Maillage de sites remarquables visant des espèces et habitats rares ou menacés en Europe

## Directive Oiseaux (1979 et 2009)

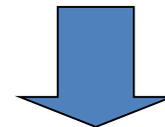
Protection des espèces d'oiseaux et de leurs habitats



**ZPS** = Zone de Protection Spéciale

## Directive Habitats (1992)

Conservation des habitats naturels de la faune et de la flore



**ZSC** = Zone Spéciale de Conservation

**ZPS + ZSC = Réseau Natura 2000**

# Qu'est-ce que Natura 2000 ?

## Objectifs :

- Préservation de la biodiversité
- Maintien des activités socio-économiques du monde rural
- Gouvernance locale
- Valorisation des territoires

## Comment ?

Par la délimitation à l'échelle européenne d'un ensemble de sites reconnus pour leur valeur écologique  
= **Réseau NATURA 2000**

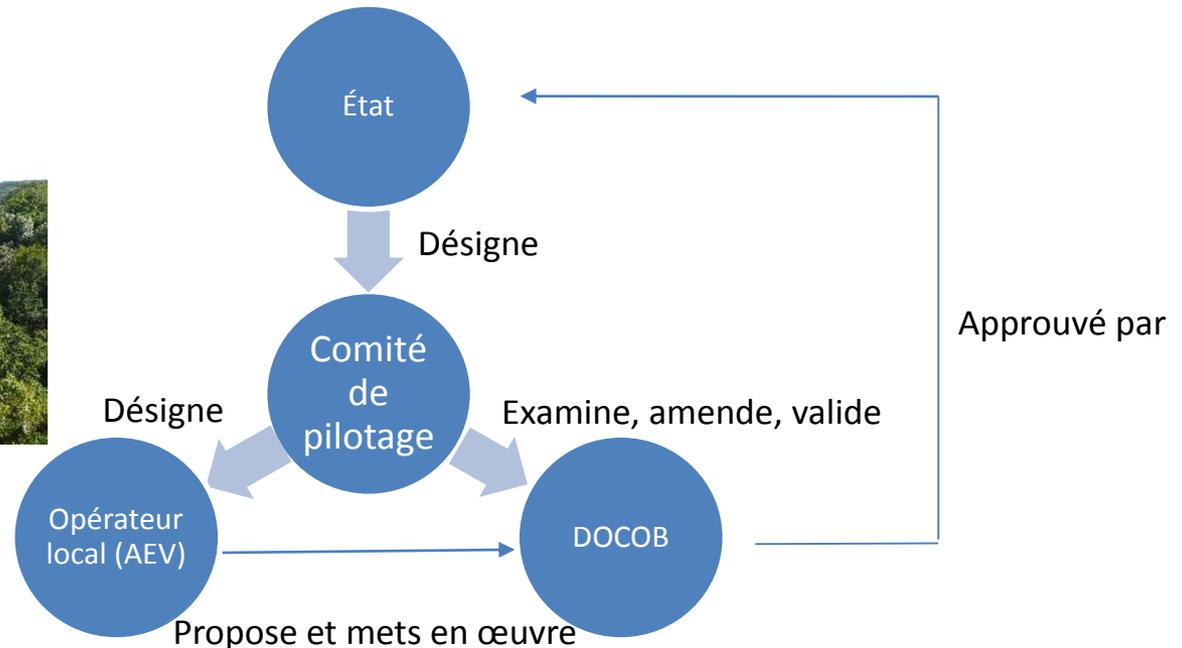


## Obligation de résultat :

Maintien des espèces et des habitats dans un état de conservation favorable

# La démarche Natura 2000

- Copil : collectivités locales, représentants de l'Etat, socioprofessionnels, propriétaires, exploitants et usagers du site, experts scientifiques, associations agréées de protection de l'environnement
- Elit :
  - Son Président parmi les élus des collectivités territoriales de situation
  - La structure porteuse qui rédige et mets en œuvre le DOCOB
- DOCOB : état des lieux du patrimoine naturel et des activités socio-économiques ; orientations de gestion



# Les outils Natura 2000

## o Une démarche volontaire

2 outils incitatifs pour les propriétaires et exploitants:

- Contrats Natura 2000
- Charte Natura 2000

## o Un régime réglementaire spécifique

- Évaluation des incidences Natura 2000

= Concertation avec les gestionnaires et usagers



# Natura 2000 sur votre territoire

# Natura 2000 sur votre territoire



Un patrimoine paysager riche



# Mosaïque de milieux et de paysages



22 % Terres agricoles

6033 ha



1,5 % Carrières



52 % Forêts



10 % Plans d'eau



10 % Landes

**Mosaïque de milieux**

**→ Support d'une diversité biologique exceptionnelle**  
**Plus de 180 espèces d'oiseaux → Natura 2000**



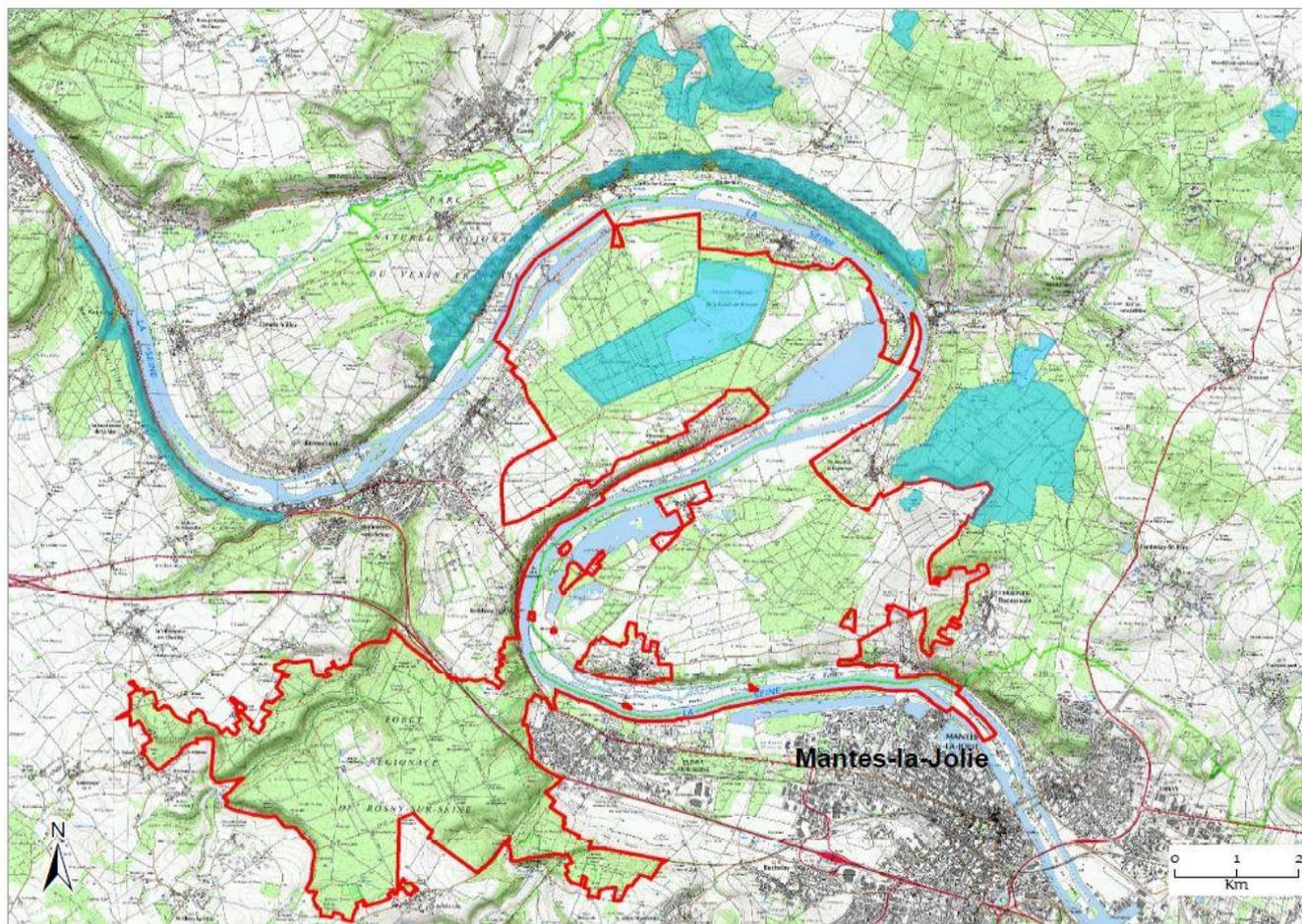
**Mosaïque de milieux**

→ **Support d'une diversité biologique exceptionnelle**  
**Plus de 180 espèces d'oiseaux → Natura 2000**

# Natura 2000 sur votre territoire

## Localisation des sites Natura 2000

ZPS "Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny" et ZSC "Coteaux et Boucles de la Seine"



### Légende

-  ZSC Coteaux et Boucles de la Seine
-  ZPS Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny



Sources : BD TOPO IGN - Paris - Licence n° 2012-DIDF/1-20 2011 ; INPN 2014 ; SCAN 25° ©IGN - Paris, 2003

Carte réalisée le 29/05/2017, auteur: jlavallee

# Historique de ce site Natura 2000

juillet 2008 – 2010

22 juin 2010

2017

Rédaction du Document d'objectifs



Animation et suivi

1

Etat des lieux

2

Analyse

3

Elaboration de mesures  
de gestion

validation par le comité de  
pilotage et  
approbation par le préfet

Signature des contrats  
de gestion et de la  
charte

# Historique de ce site Natura 2000

## **Les Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny**

- Ornithologues locaux : intérêt du site
- 25 avril 2006 : Désignation par arrêté ministériel
- Juillet 2007 : Arrêté préfectoral crée Comité de pilotage (COPIL)
- 1<sup>er</sup> juillet 2008 : 1<sup>er</sup> Copil, présidence Madame Descamps Crosnier et désignation Région structure porteuse (1800 ha en propriété régionale sur la ZPS)
- 22 juin 2010 : 3<sup>ème</sup> COPIL, validation du DOCOB
- Convention Région IDF - AEV : mise en œuvre DOCOB
- 28 janvier 2015 : 6<sup>ème</sup> Copil élit Monsieur Gouriou Président

# L'Agence des espaces verts

**Organisme associé de la Région Île-de-France**  
**Établissement public loi 1976**  
**Équilibre ville / nature**  
**15 000 hectares de forêts, sites naturels et agricoles gérés pour le compte de la Région Île-de-France.**

## 4 missions essentielles :



**Aménager le territoire**



**Accueillir le public et favoriser l'accès aux espaces verts de proximité**

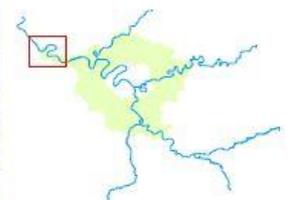
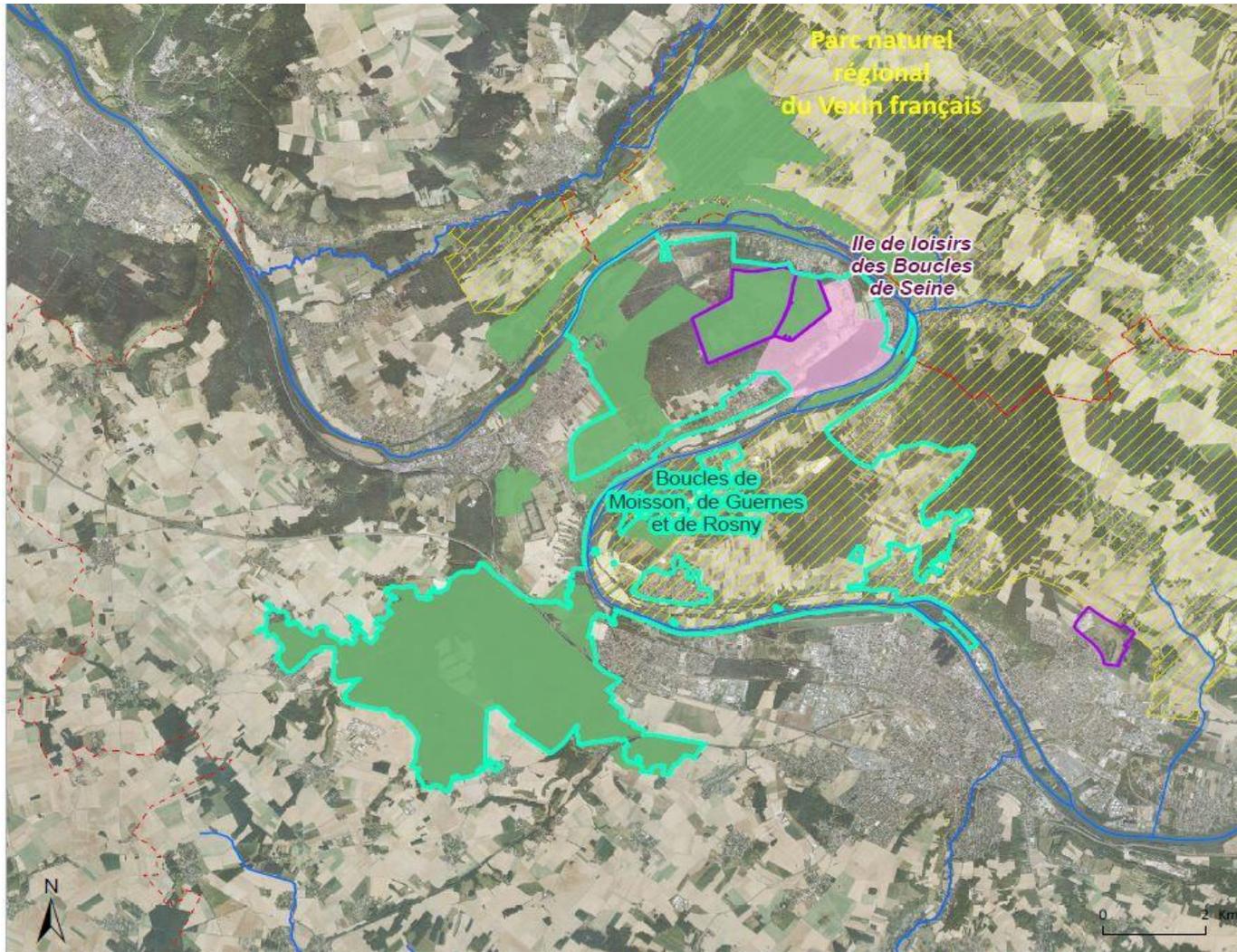


**Maintenir l'agriculture périurbaine**



**Préserver la biodiversité**

# Périmètres Régionaux d'Intervention Foncière sur votre territoire



- Périmètres régionaux d'intervention foncière
- Réserves naturelles régionales
- Parcs naturels régionaux
- Départements
- Site Natura 2000 au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)

Sources : AEV Île-de-France 2016, IAU Île-de-France 2003, UAD-CRIF 2015, Interatlas 2012 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2016 - Actualisation au 31/12/2015.

# Animatrice Natura 2000

- Formation : Ingénieur agronome, gestion de l'environnement
- Expériences : FEADER (Mayotte), Mesures agroenvironnementales (PNR Brière)
- 40% temps : site Natura 2000 des Boucles de Moisson, Guernes, Rosny
- 60% temps : 2 sites Natura 2000 :
  - Boucles de la Marne
  - Bois de Vaires-sur Marne



# Suivis ornithologiques

# Suivi des espèces prioritaires

- Inventaire complet : 2009 (DOCOB)
- Depuis, contributions des ornithologues bénévoles

Merci à Gérard Baudoin, Corinne Dumont, Laurence Boiteux, Éric Grosso, François Lelièvre, Rémi Jugieux, Jean-Claude Chantelat, Martial Colas, Christian Fouqueray



- 11 espèces prioritaires
- Enjeu de conservation : risque x valeur patrimoniale

# Les espèces à enjeu de conservation fort

Espèce en 2009	Valeur patrimoniale et risque (Docob)	Remarque (Docob)	Situation 2016
<b>Alouette lulu</b> 11 couples	<b>Valeur patrimoniale : Très forte</b> ; Vulnérable IDF ; Non menacé Fr	<b>Dépendance mesures de gestion favorables aux prairies rases parsemées de buissons</b>	(3-4 couples) en diminution
	<b>Risque : Assez fort</b> ; Population faible et localisée Menaces : enrichissement des prairies rases et fréquentation du public En augmentation (dépendante entretien RNR Moisson)		
<b>Œdicnème criard</b> 34-41 couples	<b>Valeur patrimoniale : Forte</b> ; « Quasi menacé » IDF ; Non menacé Fr.	<b>Régression prévisible en l'absence de mesures de conservation et de gestion</b>	(25 couples) en diminution investit milieu agricole
	<b>Risque : Fort</b> ; rare et relativement localisée. ZPS : plus importante population IDF Menaces : fermeture des pelouses et friches de recolonisation de carrières		
<b>Engoulevent d'Europe</b> 9-14 couples	<b>Valeur patrimoniale : Forte</b> ; Quasi menacé IDF ; Non menacé Fr.	<b>Dépendance à la mise en œuvre de mesures de gestion favorables aux landes</b>	(10 couples) réapparition en Boucle de Guernes
	<b>Risque : Assez fort</b> ; population faible et localisée après forte régression. Menaces : boisement des landes		
<b>Sterne pierregarin</b> 2-3 (-15) couples	<b>Valeur patrimoniale : Assez forte</b> ; Vulnérable IDF ; Non menacé Fr.	<b>Risque de disparition en l'absence de mesures de conservation</b>	(15 couples) dépendants de sites artificiels
	<b>Risque : Fort</b> ; Population faible, menacée par le dérangement par le public		
<b>Pie-grièche écorcheur</b> 5-6 couples	<b>Valeur patrimoniale : Forte</b> ; Quasi menacé IDF et Fr.	<b>Risque de régression à long terme en l'absence de gestion des landes et pelouses piquetées, haies arbustives</b>	(5-6 couples); en baisse avec une reprise en 2016
	<b>Risque : Moyen</b> ; Population faible et localisée mais stable. Habitats menacés par évolution en boisements, disparition des haies.		

Aussi dans le Docob : **Fauvette pitchou** (nidification sporadique en 2008 et 2009)

Données : Gérard Baudoin

# Les espèces à enjeu de conservation faible

Espèce en 2009	Valeur patrimoniale et risque (Docob)	Remarque (Docob)	Situation 2016
<b>Bondrée apivore</b> 7-8 (-10) couples	<b>Valeur patrimoniale : Moyenne</b> ; Vulnérable IDF ; non menacé Fr.	<b>Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières</b>	(3 couples) mauvaises années
	<b>Risque : Faible</b> ; Risque d'altération de ses habitats de chasse moyen ; de reproduction faible		
<b>Circaète Jean-le-Blanc</b> 2-4 individus	<b>Valeur patrimoniale : Très forte</b> ; Espèce très rare et nicheuse marginale IDF ; non menacé Fr.	<b>Population non nicheuse actuellement non dépendante de mesures de conservation particulières</b>	(1-2 individus) observés en chasse
	<b>Risque : Faible</b> ; non nicheur. Risque d'altération de ses habitats de chasse moyen		
<b>Milan noir</b> 1 couple irrégulier	<b>Valeur patrimoniale : Très forte</b> ; Espèce rare, Vulnérable IDF ; non menacé en Fr.	<b>Situation de l'espèce indépendante de l'état des habitats et des activités au sein de la ZPS tant que l'espèce est un nicheur irrégulier</b>	Échec, mauvaises années
	<b>Risque : Faible</b> ; Nidification irrégulière, population très faible et isolée mais habitat peu menacé		
<b>Martin-pêcheur d'Europe</b> 2 (5-10) couples	<b>Valeur patrimoniale : Moyenne</b> ; Espèce assez rare IDF, bien répartie ; Vulnérable Fr.	<b>Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières</b>	(7 couples) stable
	<b>Risque : Faible</b> ; Les berges abruptes sont peu menacées dans leur globalité		
<b>Pic mar</b> 13 couples	<b>Valeur patrimoniale : Moyenne</b> ; Espèce assez commune, en augmentation et non menacée IDF et Fr.	<b>Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières</b>	(15-20 couples) en augmentation
	<b>Risque : Faible</b> ; Habitats peu menacés		
<b>Pic noir</b> 3 couples	<b>Valeur patrimoniale : Moyenne</b> ; Espèce assez rare, en augmentation et non menacée IDF et Fr.	<b>Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières</b>	(3 couples) en augmentation
	<b>Risque : Faible</b> ; Population faible mais stable, habitats peu menacés		

# Suivis ornithologiques

- Suivis 2017 :
  - Pic mar et Pic noir : 3 journées entre mars et mai pour localisation des territoires et recherche des loges occupées sur la forêt de Rosny (BTS GPN, AEV)



# Objectifs

## *Suivi Pic mar et Pic noir en forêt de Rosny*



- Estimation nombre couples nicheurs et répartition
- Sites occupés ;
- Milieux préférentiels ;
- Conseils gestion et aménagement sylvicole ;
- Comparaison autres massifs.

# Méthode

*Suivi Pic mar et Pic noir en forêt de Rosny : repasse*

Méthode : Gérard Baudoin ; ANVL Massif de Fontainebleau => cantons

## *Conditions*

- 2 passages : 15 février au 15 avril (10 mars et 16 mars 2017)
- Horaires : Du lever du soleil à 13h
- Météo : températures clémentes, vent faible à nul, ciel dégagé et absence de précipitation

*Chaque point d'écoute* : au moins 10 min (Niault, 2013)

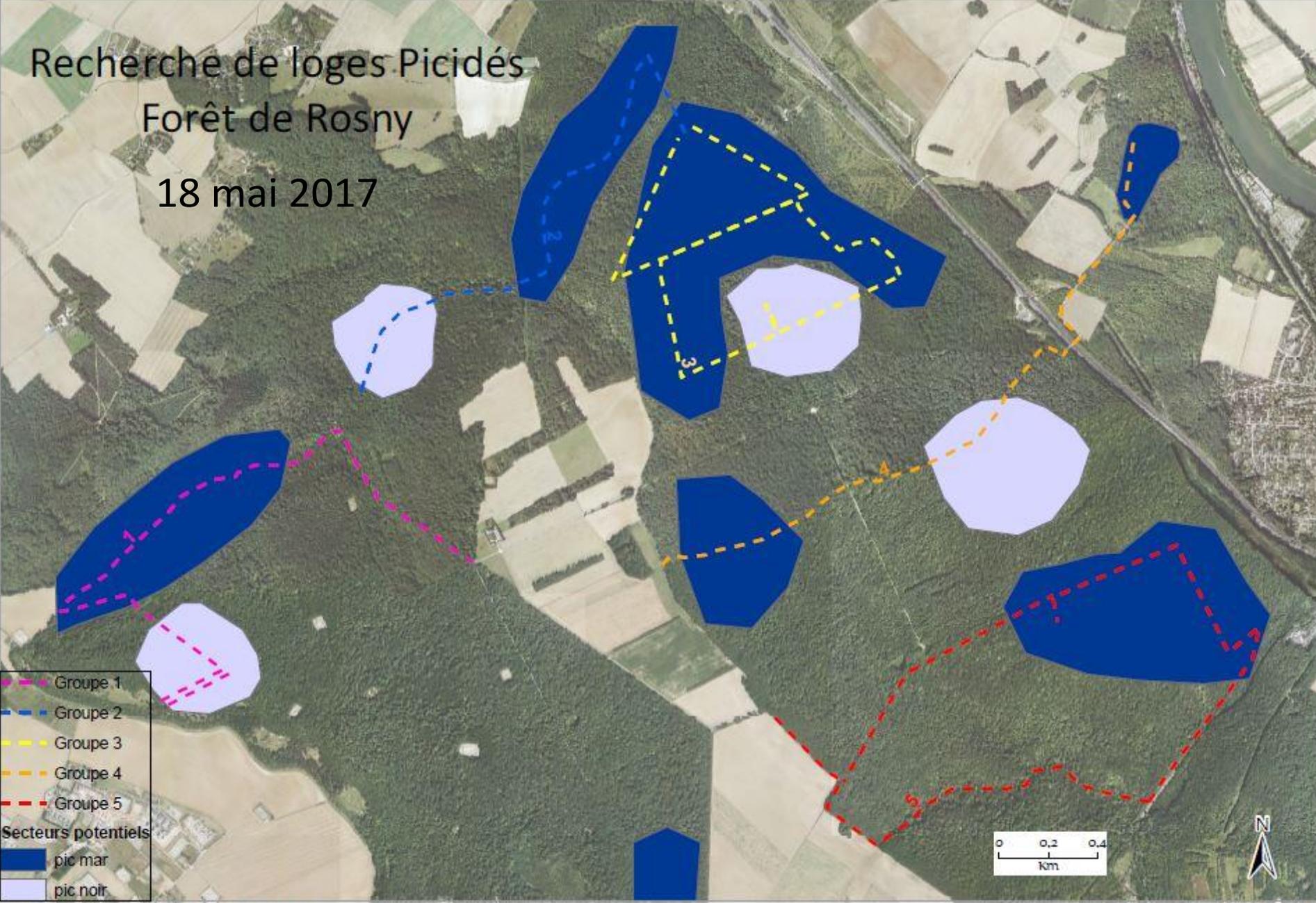


- Repasse Pic mar : **3 x 30'** chaque point d'écoute
- Repasse Pic noir : idem (3 x 30') **une fois par secteur**
- Arrêt de la repasse en cas de contact => observation et écoute sur le temps restant
- Portée 200 mètres



# Recherche de loges Pucidés Forêt de Rosny

18 mai 2017



- Groupe 1
  - Groupe 2
  - Groupe 3
  - Groupe 4
  - Groupe 5
- Secteurs potentiels
- pic mar
  - pic noir

Sources : BD TOPO IGN - Paris - Licence n° 2012-DIDF/1-28 2011

Carte réalisée le 15/05/2017, auteur: jlavallee

# Suivis ornithologiques

*Suivi Pic mar et Pic noir en forêt de Rosny*

- Résultats non encore croisés (suivi Gérard Baudoin et BTS GPN en forêt régionale, suivi en forêt privée)
- Nicheur certain : 1 couple Pic mar
- Nicheurs probables : 2 à 3 couples Pic noir ; 15 à 20 couples Pic mar



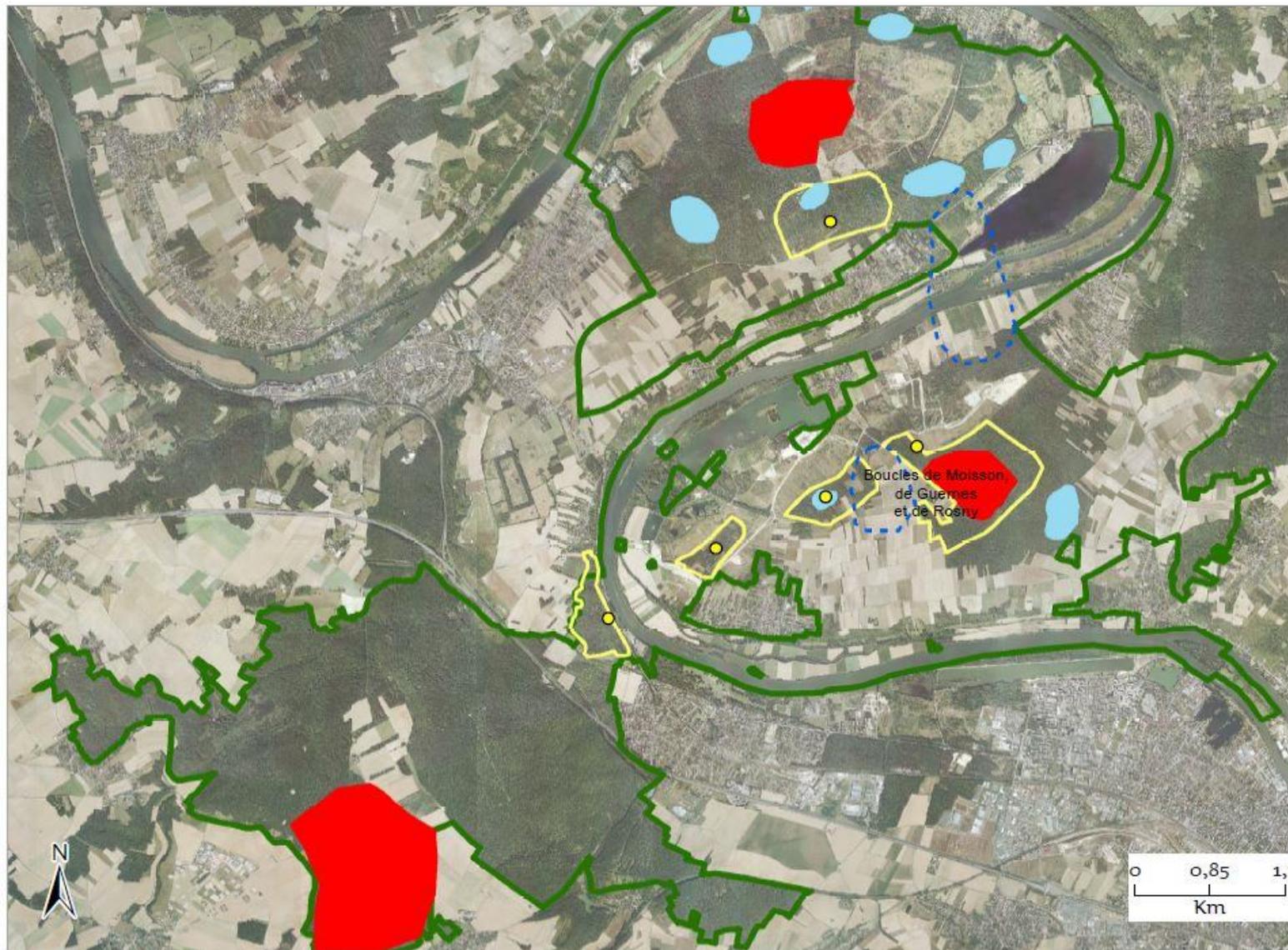
# Suivis ornithologiques

- Suivi 2017 Bondrée apivore :
  - localisation des secteurs potentiels (stage Mathilde Nouvian)
  - 3 journées de recherche de nids début août (CORIF, AEV)



# Territoires Bondrée Apivore

Boucle de Moisson, de Guernes et Forêt de Rosny-sur-Seine



## Légende

Données  
M.NOUVIAN

● Parades 2017

Territoires de  
nidification

■ Historique

■ Observations août  
2017

■ Potentielle

■ Récente (données  
G. Baudouin)

■ Zones Natura 2000  
directive Oiseaux  
(ZPS)



Agence  
des  
Espaces  
Verts

\* Ile-de-France

Sources : BD TOPO IGN - Paris - Licence n° 2012-DIDF/A-18 2011

Carte réalisée le 29/09/2017 auteur: AEV

# Suivis ornithologiques

- Suivi 2017 Martin pêcheur : recherche des territoires et prospections de l'état des berges (stage Mathilde Nouvian)

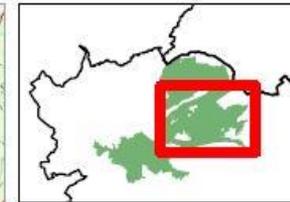


Photo C. Fouqueray



# Territoires du Martin-Pêcheur d'Europe

Boucle de Guernes



## Légende

Zones Natura 2000  
directive Oiseaux  
(ZPS)

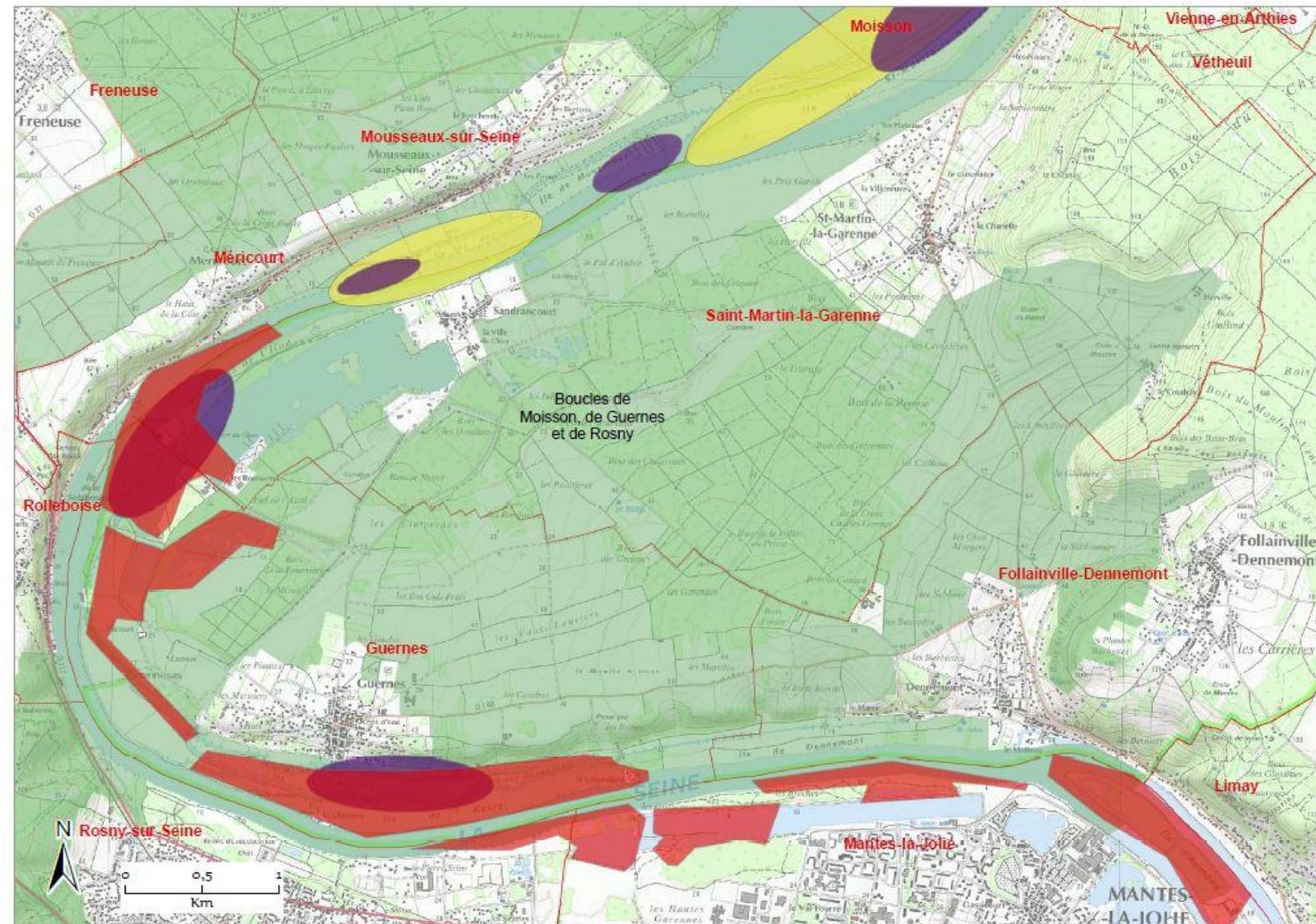
Communes

## Territoires Martin-pêcheur

Historique  
(2009 - 2011)  
DOCOB  
G.BAUDOIN

Potentiel

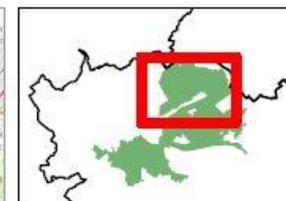
Récent  
(2012 - 2016)  
G.BAUDOIN



Carte réalisée le 11/07/2017, auteur: AEV

# Territoires du Martin-Pêcheur d'Europe

Boucle de Moisson



## Légende

Zones Natura 2000  
directive Oiseaux  
(ZPS)

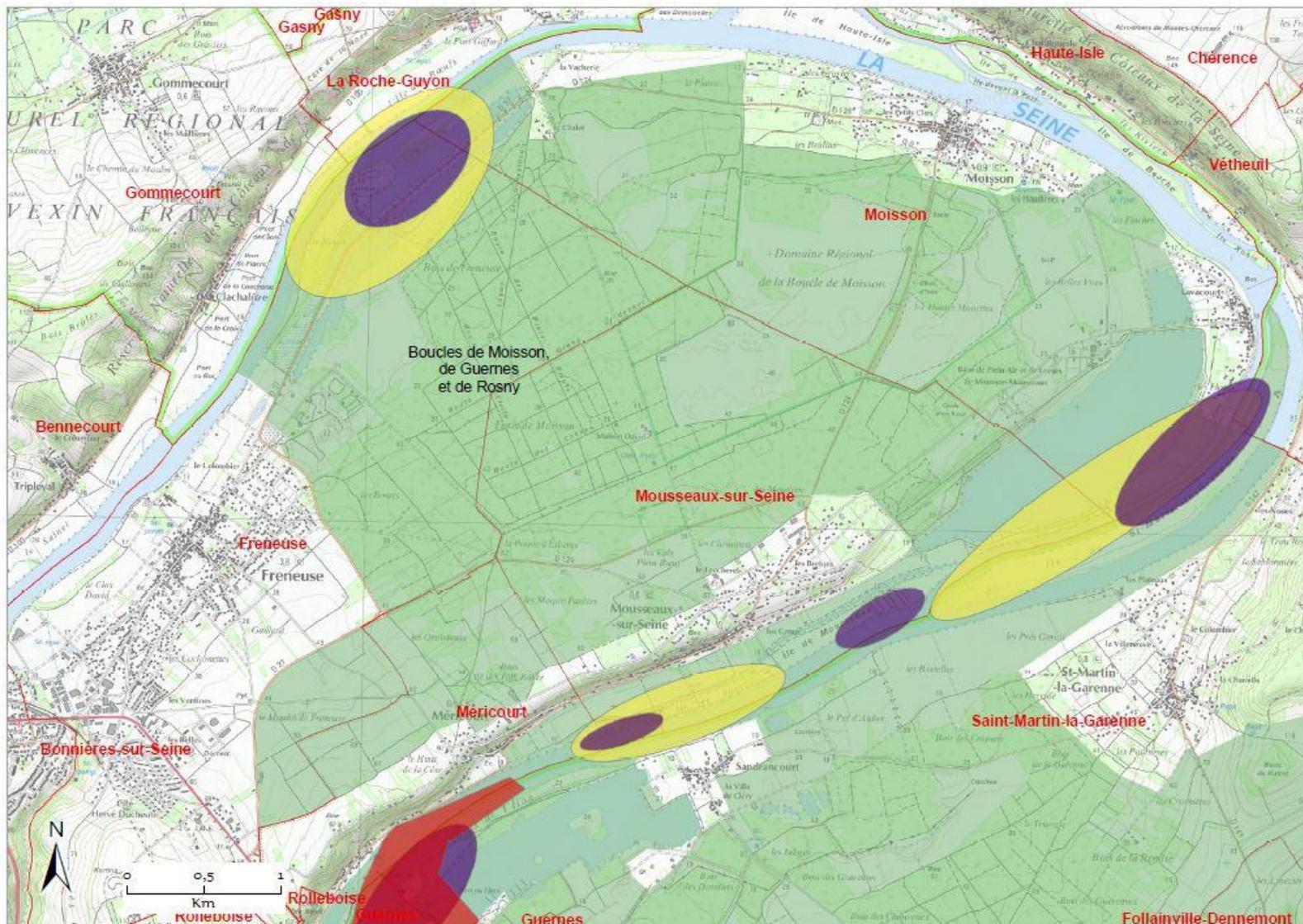
Communes

## Territoires Martin-pêcheur

Historique  
(2009 - 2011)  
DOCOB  
G. BAUDOIN

Potentiel

Récent  
(2012 - 2016)  
G. BAUDOIN

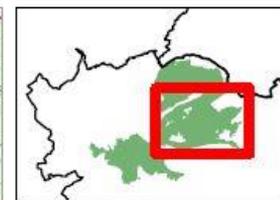
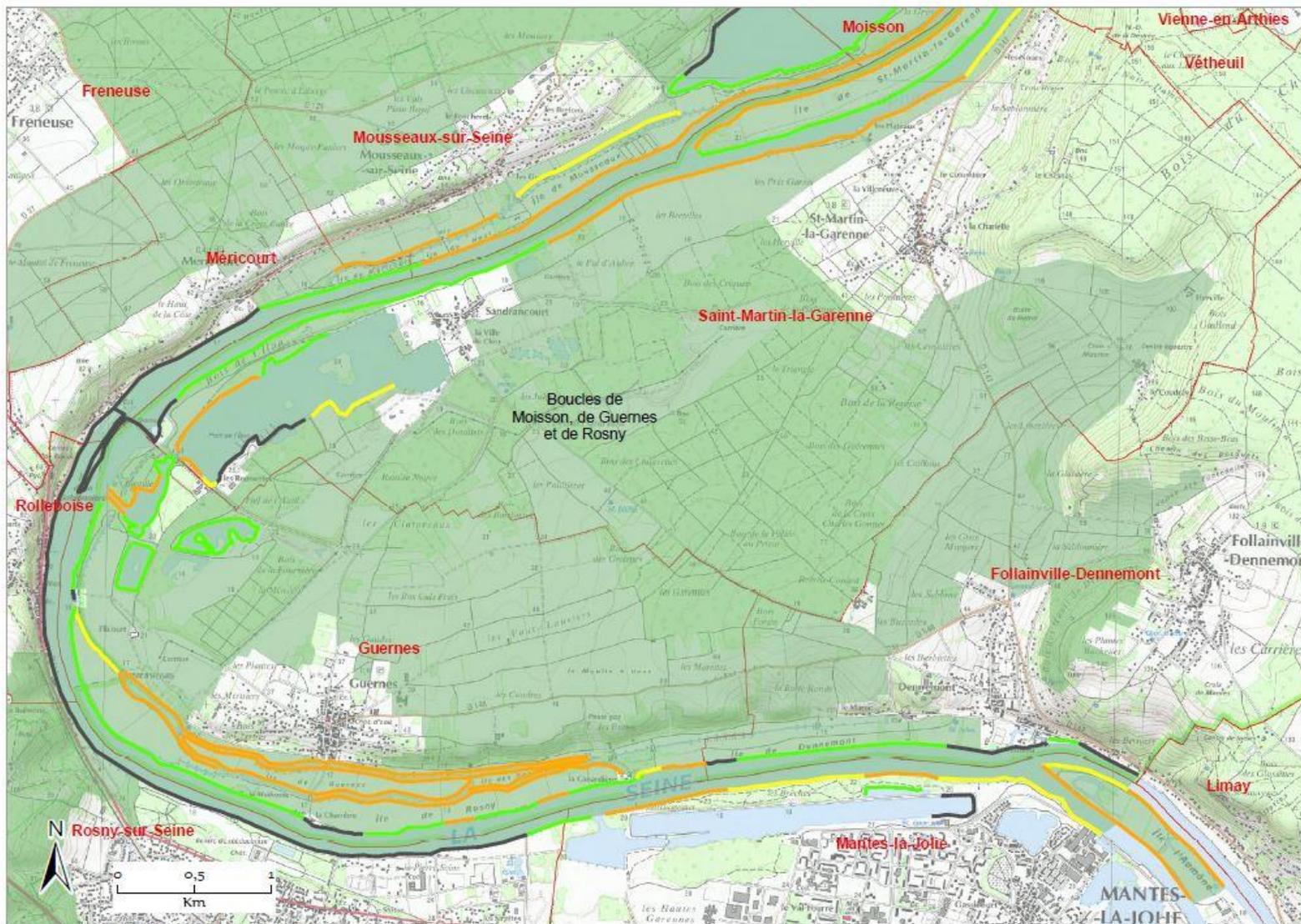


Sources : BD TOPO IGN - Paris - Licence n° 2012-DIDF/1-28 2011

Carte réalisée le 11/07/2017, auteur: AEV

# Evaluation de l'habitat de reproduction du Martin-Pêcheur d'Europe

Boucle de Guernes



## Légende

Zones Natura 2000 directive Oiseaux (ZPS)

Communes

## Habitat Martin-Pêcheur

### Zones

Favorable

Non Favorable

Potentielle

Susceptible de devenir favorable

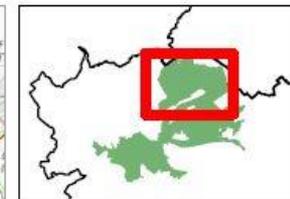
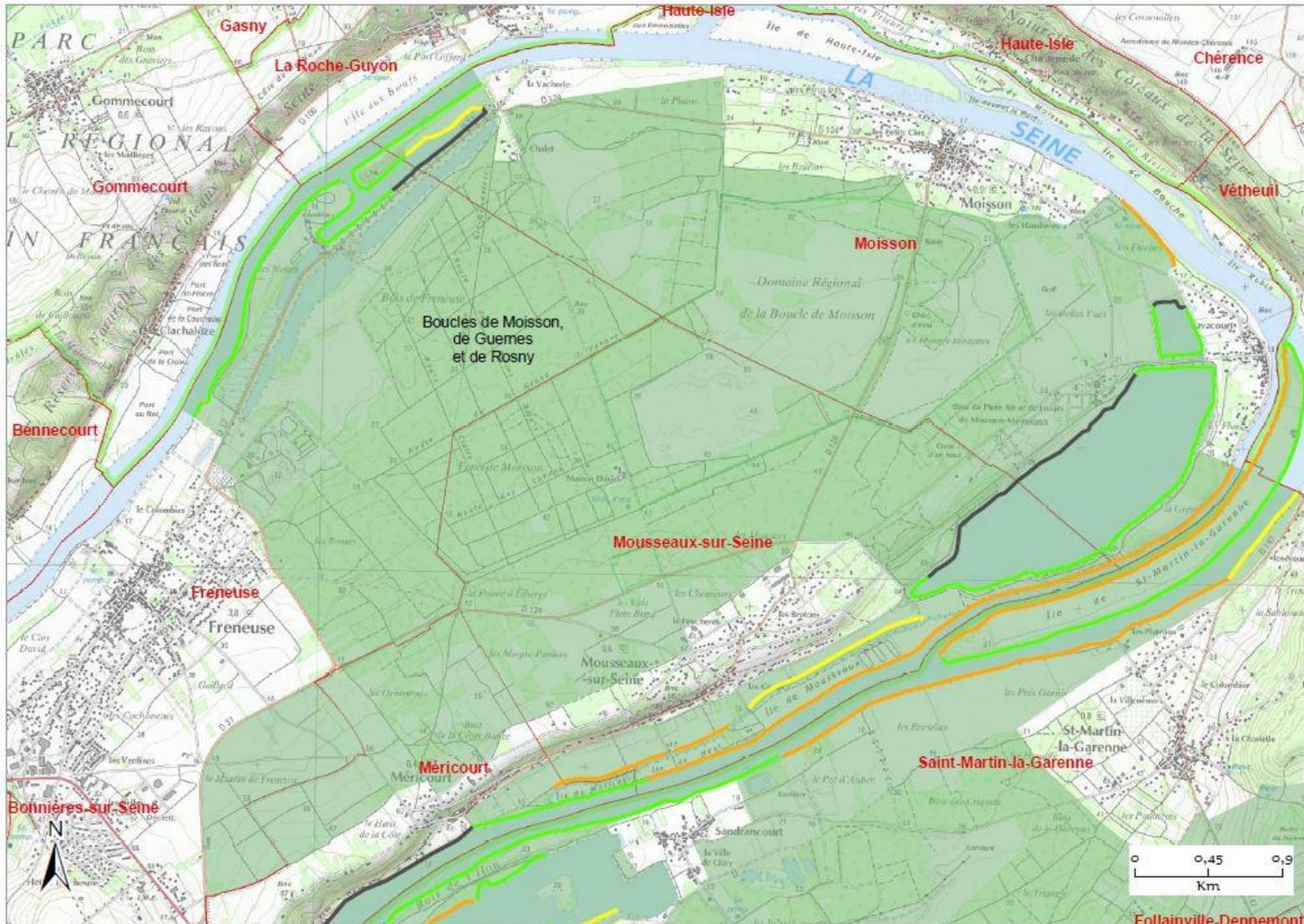


Sources : BD TOPO IGN - Paris - Licence n° 2012-DIDF/2-28 2011

Carte réalisée le 11/07/2017, auteur: AEV

# Evaluation de l'habitat de reproduction du Martin-Pêcheur d'Europe

Boucle de Moisson



## Légende

- Zones Natura 2000 directive Oiseaux (ZPS)
- Communes
- Habitat Martin-Pêcheur**
- Zones**
- Favorable
- Non Favorable
- Potentielle
- Susceptible de devenir favorable



Sources : BD TOPO IGN - Paris - Licence n° 2012 - DIDF/1-28 2011

Carte réalisée le 11/07/2017, auteur: AEV

An aerial photograph of a large reservoir, likely a dammed river, surrounded by lush green trees and fields. In the distance, a city skyline is visible under a blue sky with scattered clouds. The text is overlaid on the center of the image.

# Les rassemblements des Ædicnèmes criards

Gérard Baudoin



# Les mesures de gestion

Mesures agroenvironnementales et  
climatiques

# Les mesures agroenvironnementales

- = Contrats Natura 2000 en zone agricole
  - Pour les agriculteurs, dans la ZPS
  - Mise en place ou maintien de pratiques favorables aux espèces
- Maintien de l'état de conservation

**-> Spécificité des Boucles à préserver: mosaïque culture/gel/prairies/bois**



# Les mesures agroenvironnementales

- 
- 16 MAEC proposées
  - 3 mesures en faveur de la création de prairies
  - 3 mesures en faveur de l'entretien de prairies
  - 2 mesures en faveur de la création de bandes enherbées « refuge »
  - 1 mesure pour les parcelles en gel
  - 2 mesures pour la création de couverts favorables à l'avifaune
  - 1 mesure en faveur de la mise en place de pâturage
  - 1 mesure pour l'entretien des haies
  - 1 mesure pour l'entretien des arbres alignés
  - 1 mesure pour l'entretien des ripisylves
  - 1 mesure pour l'entretien des bosquets

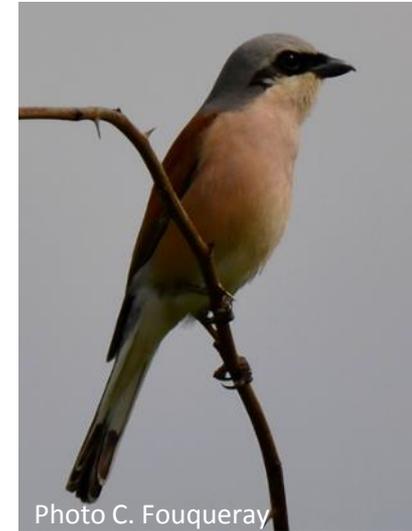
# Les mesures agroenvironnementales

## Les chiffres clés:

- Surfaces engagées depuis 2015: 151,24 ha
- 14 % de la SAU de la ZPS
- 5 agriculteurs
- 45 000 euros de financement annuel (PAC)

## Mesures contractualisées actuellement :

- Gestion extensive des prairies
- Entretien de prairies avec retard de fauche ou ajustement de la pression de pâturage
- Création de couverts d'intérêt avifaunistique et pour l'Œdicnème criard
- Gestion pastorale
- Entretien des haies



# Les mesures agroenvironnementales

	Création et entretien de zones refuges (non récoltées)	Création et entretien d'un couvert d'intérêt avifaune	Création et entretien d'un couvert favorable à l'Oedicnème criard	Couvert déclaré en gel (non récolté)	Création et gestion extensive de prairies	Création et entretien de prairies avec ajustement de la pression de pâturage	Création et entretien de prairies avec retard de fauche	Gestion extensive de prairies	Entretien de prairies avec ajustement de la pression de pâturage	Entretien de prairies avec retard de fauche	Gestion pastorale	Haies	Arbres isolés	Ripisylvies	Bosquet	Bandes refuges
Code	HE50	HE70	HE71	HE80	HE63	HE67	HE69	HE03	HE07	HE09	HE25	HA02	AR02	RI02	BO02	HE01
Montant €/ha ou €/ml	390,94	600	300	160	304,32	379,76	527,18	130,57	206,01	353,43	301,43	0,36 €/ml	7,92 €/arbre engagé	1,01 €/ml	145,85 €/ha	0,49 €/ml
FRENEUSE			6,33							7,44						
GUERNES								33,62								
FOLAINVILLE DENNEMONT								6,88				180		300		
MOUSSEAUX		23,05				2,92			9,02	2,12 + 5,48	33,75					
FRENEUSE			9,08		7,36					4,19						
TOTAUX	0	23,05	15,41	0	7,36	2,92	0	40,5	9,02	19,23	33,75	180	0	300	0	0

Engagements 2015

Engagements 2017

# Site Natura 2000 Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny

MAEC engagées en 2015 et 2017



## Légende

### MAEC 2017

IF\_MOIS\_HA01

IF\_MOIS\_HE07

IF\_MOIS\_HE09

IF\_MOIS\_HE25

IF\_MOIS\_HE67

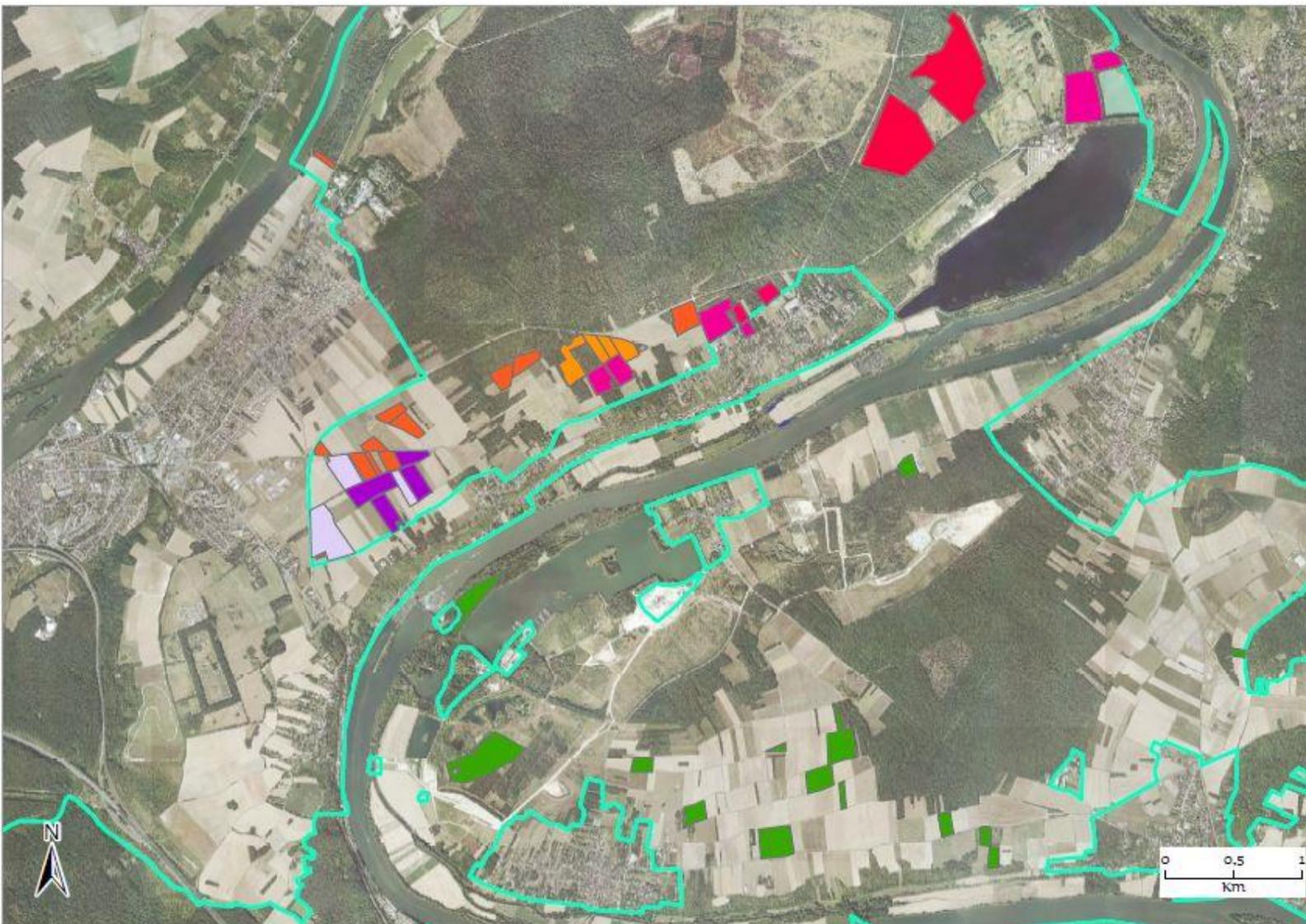
IF\_MOIS\_HE70

IF\_MOIS\_HE71

IF\_MOIS\_RI02

IF\_MOIS\_HE03

zones Natura 2000  
directive Oiseaux  
(ZPS)



Sources : BD TOPO IGN - Paris - Licence n° 2012-DIDF/1-18 2012

Carte réalisée le 01/09/2016, auteur: AEV



# Les mesures de gestion

Catalogue des contrats Natura 2000

# Les contrats Natura 2000 forestiers

- Création ou rétablissement de clairières ou de landes
- Dispositif favorisant le développement de bois sénescents



# Les contrats pour les zones humides

- Entretien ou restauration de la végétation des berges de la Seine et des plans d'eau
- Restauration et aménagements des bras de Seine et des plans d'eau
- Dévégétalisation et scarification d'ilots ou de placettes
- Mise en place de radeaux à sternes



# Les contrats en milieu ouvert non agricole

- Restauration et entretien de milieux ouverts
- Équipement et gestion pastorale d'un milieu ouvert dans le cadre d'un projet de génie écologique
- Réhabilitation et/ou entretien de haies et autres éléments fixes du paysage
- Griffage de surface ou décapage léger pour le maintien de sols peu végétalisés en milieu sec



# Les contrats Natura 2000 liés à la fréquentation

- Prise en charge de certains surcoûts visant à limiter l'impact de la fréquentation dans les zones sensibles
- Travaux de mise en défens, de fermeture ou d'aménagements des accès à des zones de reproduction des oiseaux
- Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact





# Les mesures de gestion

Contrats Natura 2000 en cours

# Les contrats Natura 2000 en cours

- 2016 - 2020 :
  - Forêt régionale de Rosny sur Seine : gestion des pelouses calcaires par fauche annuelle



# Les contrats Natura 2000



Photo C. Fouqueray



- 2016 - 2020 :
  - RNR de Moisson : maintien des landes et pelouses par abattage des résineux, fauche et broyage

# Les contrats Natura 2000

- 2016-2020 : Propriété régionale de Flicourt
  - Entretien des milieux ouverts par fauche: 11500€/an
  - Elimination des espèces envahissantes: 5300€/an



# Les contrats Natura 2000

- 2016-2020 : Propriété régionale de Flicourt
  - Réfection de l'entrée principale : 14500€
  - Pose de panneaux de panonceaux: 3000€



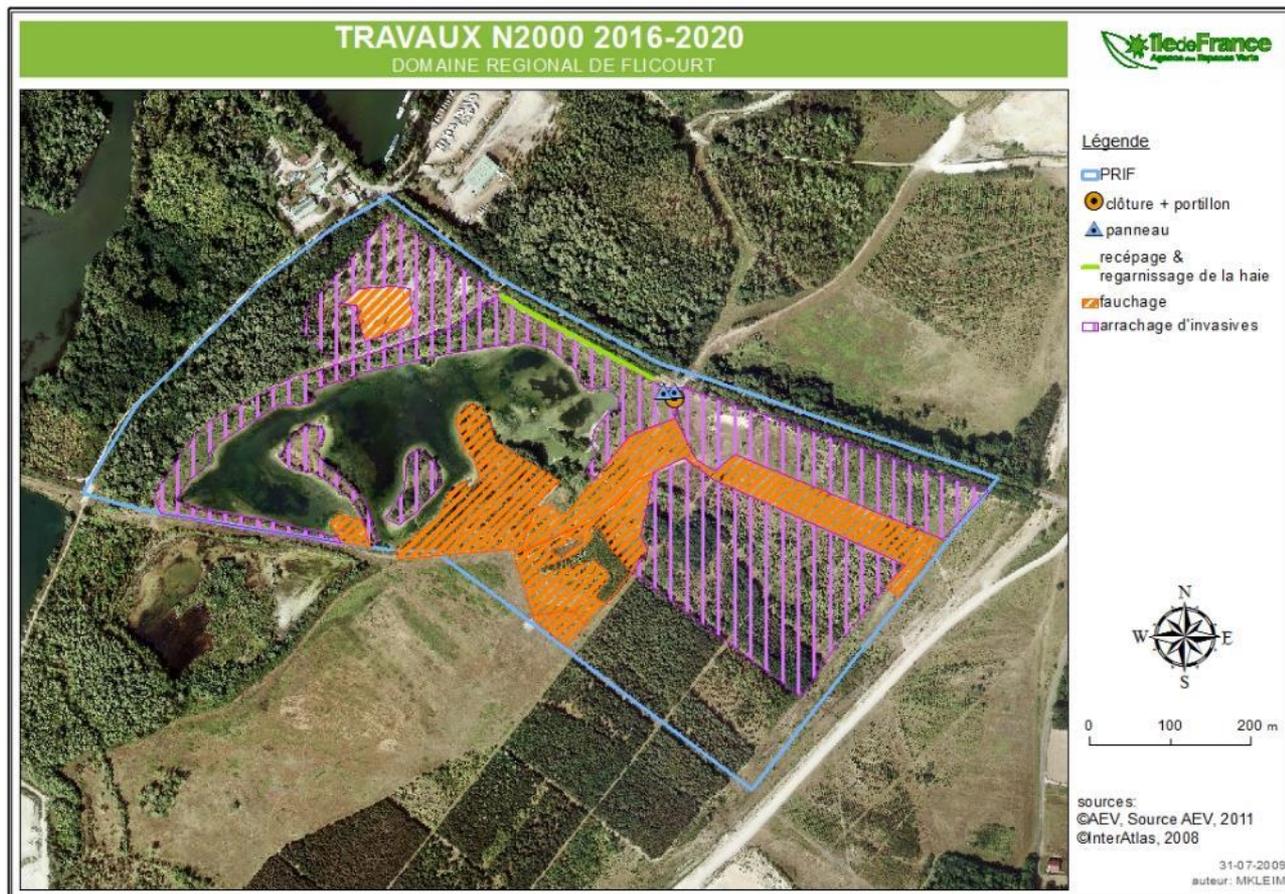
# Les contrats Natura 2000

- 2016-2020 : Propriété régionale de Flicourt  
- Renforcement de haie: 11000€ maximum



# Les contrats Natura 2000

- 2016-2020 : Propriété régionale de Flicourt





# Les mesures de gestion

Projets de contrats Natura 2000

# Projets de contrats Natura 2000

- Lafarge Sandrancourt : élimination des espèces envahissantes, réhabilitation du radeau à sternes



# Projets de contrats Natura 2000

- Propriétés privées (Guernes) :
  - fauche annuelle pour le maintien des milieux ouverts
  - création de haie

# Projets de contrats Natura 2000

- Ile de Loisirs des Boucles de Seine : circuit ornithologique, panneaux pédagogiques



# Projets de contrats Natura 2000

- Forêt régionale de Rosny sur Seine : création d'îlots de sénescence



An aerial photograph of a large reservoir, likely the Grand Reservoir de Paris, with a dam on the right side. The landscape is a mix of green fields, forests, and some buildings in the distance under a blue sky with light clouds.

# Les mesures de gestion

La charte Natura 2000

# La Charte Natura 2000

- « Règlement intérieur de la zone Natura 2000 »
- Complémentaire des contrats Natura 2000
- En fonction du type de milieu et des activités
- Actions de gestion courante, peu contraignantes



# La Charte Natura 2000

- Qui peut signer?
  - *Propriétaires et mandataires*
- Quels avantages?
  - *Exonération de la TFNB sur les parcelles cadastrales engagées*
  - *Exonération des  $\frac{3}{4}$  des droits de mutation (donations, successions)*
  - *Reconnaissance d'un engagement en faveur des milieux et des espèces.*





# Communication

# Communication

- Site internet : <http://boucledemoisson.n2000.fr>

The screenshot shows the homepage of the Natura 2000 website for the site 'Boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny'. The background is a scenic view of a river winding through a green landscape. On the left, there is a blue circular logo with the text 'Natura 2000'. In the center, a white bird is superimposed on a landscape image with the text 'Boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny' and a small label 'Capture rectangulaire'. Below this, there are three navigation buttons: 'Qu'est-ce que Natura 2000 ?' (green), 'Découvrez le site' (blue), and 'Agir pour la biodiversité' (yellow). On the left side, there are two green boxes: 'Bienvenue !' with a welcome message and 'Besoin d'un document ?' with a download section. The main content area on the right has a white background with the title 'Accueil' and the Natura 2000 logo. The text below the logo reads: 'Les boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny ont été classées Natura 2000 grâce à la diversité et la richesse de l'avifaune de ce territoire.' followed by 'Vous voulez en savoir plus sur Natura 2000, et ce site en particulier,' and 'Vous êtes tout simplement intéressés par la nature et la biodiversité le long des boucles de la Seine, Ce site vous est dédié !'. The URL 'boucledemoisson.n2000.fr' is visible in the bottom left corner.

**Natura 2000**

**Boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny**

Capture rectangulaire

Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Découvrez le site

Agir pour la biodiversité

**Bienvenue !**

Bienvenue sur le site internet du site Natura 2000 "Boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny"

**Besoin d'un document ?**

A télécharger :

Accueil

**Accueil**

**NATURA 2000**

Les boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny ont été classées Natura 2000 grâce à la **diversité et la richesse de l'avifaune de ce territoire.**

Vous voulez en savoir plus sur Natura 2000, et ce site en particulier,

Vous êtes tout simplement intéressés par la nature et la biodiversité le long des boucles de la Seine, Ce site vous est dédié !

boucledemoisson.n2000.fr

# Communication

- Site internet : <http://boucledemoisson.n2000.fr>

The screenshot shows the website interface for 'Boucles de Moisson Natura 2000'. At the top, there are three navigation buttons: 'Qu'est-ce que Natura 2000 ?' (green), 'Découvrez le site' (blue), and 'Agir pour la biodiversité' (yellow). On the left, there is a 'Besoin d'un document ?' section with a list of downloadable documents: 'Plaquettes Natura 2000', 'Lettres Natura 2000', 'Les Comptes-rendus de réunions', and 'Le DOCOB...'. The main content area is titled 'Mesures agro-environnementales' and includes a sub-section for 'Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)'. It explains that MAECs are for farmers and provide financial compensation for 5 years. It lists specific measures under three categories: 'Implantation d'un couvert herbacé', 'Entretien d'une surface en herbe', and 'Entretien d'éléments non agricoles'. Each measure is accompanied by a specific code (e.g., HE50, HE70, HA02). A note at the bottom states that each measure is accompanied by a charter of commitments for the farmer and that more details are available by clicking on the links.

Accueil » Agir pour la biodiversité » Mesures agro-environnementales

## Mesures agro-environnementales

**Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) :**

Les MAEC s'adressent aux **agriculteurs**. Elles correspondent à des **pratiques agricoles** jugées **favorables à la biodiversité** et donnent droit à des **compensations financières**. Les contrats sont signés pour une durée de **5 ans**.

Les mesures agro-environnementales "ouvertes" en 2017 sur le territoire des boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny sont les suivantes :

**IMPLANTATION D'UN COUVERT HERBACÉ** (devra être déclaré en PPH ou PTR) :

- Création de couvert formant des zones refuges (HE50)
- Création de couvert d'intérêt faunistique ou floristique (HE70)
- Création de couvert favorable à l'oedicnème criard (HE71)
- Amélioration d'un couvert déclaré en gel (HE80)
- Création et entretien de prairies (HE63)
- Création et entretien de prairies pâturées (HE67)
- Création et entretien de prairies de fauche (HE69)

**ENTRETIEN D'UNE SURFACE EN HERBE** (devra être déclaré en PPH ou PTR) :

- Entretien de prairies (HE03)
- Entretien de prairies pâturées (HE07)
- Entretien de prairies de fauche (HE09)
- Gestion pastorale (HE25)

**ENTRETIEN D'ELEMENTS NON AGRICOLES** (devront être déclarés en SNA) :

- Entretien de haies (HA02)
- Entretien d'arbres isolés (AR02)
- Entretien de ripisylves (RI02)
- Entretien de bosquets (BO02)
- Entretien de bandes refuges (6-9m large) sur prairies (HE01)

Chaque mesure s'accompagne d'un cahier des charges décrivant les engagements souscrits par l'agriculteur.

Le détail de chaque mesure est disponible en cliquant sur les liens ci-dessus.

# Communication

- Site internet : <http://boucledemoisson.n2000.fr>



**Besoin d'un document ?**

A télécharger :

- Plaquettes Natura 2000
- Lettres Natura 2000
- Les Comptes-rendus de réunions
- Le DOCOB...

Accueil » Agir pour la biodiversité » Contrats Natura 2000

## Contrats Natura 2000

[Les contrats Natura 2000](#)

Le contrat de gestion Natura 2000 est au cœur d'une politique novatrice initiée par la France pour gérer de façon collective et équilibrée les sites du réseau Natura 2000.

### Objectifs du contrat Natura 2000

Le contrat Natura 2000 est un **outil** mis à disposition des propriétaires et de leurs ayants droit pour **financer des travaux écologiques** visant à favoriser certaines espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire.

Le contrat Natura 2000 est un **instrument contractuel**.

**Il s'adresse aux titulaires de droits réels et personnels** portant sur les **terrains inclus dans le site** et qui peuvent conclure avec l'autorité administrative des contrats.

Le contrat Natura 2000 comporte un ensemble d'**engagements** et un cahier des charges donnant les modalités des travaux à effectuer.

Le contrat définit la nature et les modalités des aides de l'Etat et les prestations à fournir en contrepartie par le bénéficiaire.

Le contrat est signé pour une durée de **5 ans**.

Le contrat Natura 2000 donne droit à des **rémunérations** permettant de couvrir les frais liés à la mise en oeuvre de l'action.

Il permet également d'obtenir une **exonération de la taxe sur le foncier non bâti (TFNB)**.

Le contrat est financé entièrement ou en partie par des fonds européens (FEADER) et de l'Etat (MAP ou MEEDDM). Il peut également donner lieu à des financements autres (Agences de l'eau, collectivités...).

[Les contrats Natura 2000 disponibles sur le site des boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny"](#)

**Pour les milieux forestiers:**

- Création de landes et de clairières
- Mise en place d'îlots de vieux bois

**Télécharger le détail des contrats possibles en milieu forestier**

**Pour les milieux humides :**

# Communication

- Panneau posé début 2015

**Île de Loisirs**  
Boucles de seine

\* Île de France

## L'ÎLE DE LOISIRS DES BOUCLES DE SEINE, UN LIEU DE NIDIFICATION POUR DE NOMBREUX OISEAUX

**Vous vous trouvez sur un site Natura 2000**

### Installation d'un radeau à Sternes sur l'étang

L'île de loisirs des Boucles de Seine se situe en plein cœur du site des **Boucles de Moisson, de Guernes et de la forêt de Rosny** (6 028 ha), intégré au réseau Natura 2000 en raison de la richesse de son avifaune. La **Sterne pierregarin**, protégée à l'échelle européenne, niche traditionnellement sur les îlots sableux des grands fleuves, où elle trouve la quiétude et le substrat caillouteux sans végétation dont elle a besoin. L'existence de ces îlots dépend des phénomènes annuels de crue et de décrue propres aux fleuves non canalisés ou non aménagés (comme la Loire). Sur la Seine, ces habitats sont de plus en plus rares. La solution est soit de débroussailler chaque année les îlots existants soit d'**installer des radeaux artificiels**, comme celui mis en place dans le cadre d'un **contrat Natura 2000** signé entre l'île de loisirs et l'État.

**AFIN DE NE PAS PERTURBER LA TRANQUILLITÉ ET LA REPRODUCTION DES STERNES PIERREGARIN, IL EST RECOMMANDÉ DE NE PAS S'APPROCHER TROP PRÈS DU RADEAU.**

**Le réseau Natura 2000 regroupe, en Europe, les espaces naturels identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces animales et végétales qui y vivent. Il a pour objectif de préserver la biodiversité en tenant compte des activités socio-économiques et agricoles du territoire.** Il est régi par deux directives européennes (Oiseaux et Habitats). L'Agence des espaces verts (AEV) est en charge de l'animation du site Natura 2000 des Boucles de Moisson, de Guernes et de la forêt de Rosny. Basé sur la sensibilisation, la concertation et le volontariat, le programme Natura 2000 s'appuie sur des outils stratégiques et contractuels : un document d'objectifs (DOCOB), une charte et des contrats, dans lesquels propriétaires et gestionnaires du site peuvent s'engager.

Agence des espaces verts de la Région Île-de-France  
Dés régionalisée de l'environnement  
35-92, avenue du Général Leclerc - 93500 Pantin  
Tél. : 01 83 65 38 00  
www.aev-iledefrance.fr

Les actions Natura 2000 sont cofinancées par :

\* Île de France

l'Europe s'engage Île de France

PROJET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE  
DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS  
DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS  
DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

# Communication

- L'exposition itinérante

Agence des Espaces Verts  
\* Ile-de-France

Les boucles de Moisson, de Guernes et la forêt de Rosny : un site Natura 2000

Qu'est-ce que Natura 2000 ?  
Le réseau Natura 2000 regroupe, en Europe, les espaces naturels identifiés pour la diversité biologique des espèces animales ou végétales qui y vivent. Si sa seule objectif est de préserver la BIODIVERSITÉ locale, en tenant compte des activités socio-économiques et agricoles du territoire, il est régi par deux directives européennes, la directive « Oiseaux » et la directive « Habitats ».

Natura 2000 en chiffres :  
- 40% du territoire agricole  
- Plus de 1/3 du territoire national protégé, soit plus de 400 communes concernées  
- 30 sites en Ile-de-France soit 4% de la surface régionale

Les boucles de Moisson, de Guernes et la forêt de Rosny : une zone stratégique pour l'accueil de nombreuses espèces d'oiseaux  
Cette partie de la vallée de la Seine a été reconnue dans le réseau Natura 2000 en raison de sa richesse en oiseaux. Elle peut servir d'équipement essentiel, zone de reproduction, zone d'attente et halte migratoire. Au total plus de 200 espèces y ont été recensées, dont certaines dénombrées en Europe et que le programme Natura 2000 vise à protéger.

NATURA 2000, LES HOMMES S'ENGAGENT POUR LA BIODIVERSITÉ

Agence des Espaces Verts \* Ile-de-France

Agence des Espaces Verts  
\* Ile-de-France

Les boucles de Moisson, de Guernes et la forêt de Rosny : une mosaïque d'activités et de paysages

Des paysages variés  
Bénéfice de l'interaction entre l'Homme et son environnement, la vallée de la Seine se caractérise par des paysages variés, entre champs, zones agricoles, bocaux, forêts... autant de supports de diversité biologique.

Au cœur des boucles, les activités économiques et de loisirs se côtoient  
Les activités humaines structurent le paysage : agriculture, carrières, installations industrielles, transports routiers, activités nautiques, loisirs, chasses, jachères, observation de la nature... Dans le cadre du comité de pilotage, chaque acteur peut participer au projet Natura 2000.

NATURA 2000, UN ATOUT DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Agence des Espaces Verts \* Ile-de-France

Agence des Espaces Verts  
\* Ile-de-France

Natura 2000 : une démarche participative

Le comité de pilotage, un organe privilégié d'échange et de concertation  
C'est en avril 2001, ce comité de pilotage a été constitué pour accompagner le projet. Sa présidence a été confiée à la Région Ile-de-France.

Le comité de pilotage regroupe :  
- les représentants des collectivités territoriales concernées  
- les professionnels (agriculteurs, carriers)  
- les associations  
- les services de l'Etat et les établissements publics  
- les experts scientifiques

L'Agence des espaces verts de la Région Ile-de-France (AEV) maître d'œuvre du projet  
En appui au comité de pilotage, l'AEV a pour mission d'assurer la gestion administrative et technique du projet.

Un document-cadre pour un projet de territoire :  
Appréhension d'objectifs (DOCOB), il comprend un état des lieux du patrimoine naturel et des activités socio-économiques du territoire. Il définit les orientations de gestion favorables à la conservation des espèces et leurs modalités d'exécution en milieu.

Concrètement, comment s'engager ?  
Les deux principes de la démarche sont le volontariat et la contractualisation. Propriétaires agricoles, forestiers, collectivités territoriales, associations... Chacun peut agir ! Tout particulier, physique ou moral, public ou privé, peut présenter à la signature d'un contrat ou de la charte Natura 2000.

Les contrats et la charte Natura 2000  
Ce document engage l'individu aux objectifs de gestion édictés dans le DOCOB. Sur la base unique du volontariat, le contrat est engagé par des actions concrètes et mesurables de renforcement en complément de mesures préventives ou d'évitement. Exemples :  
- entretien ou réhabilitation de mares  
- bruyage (charte des jachères)  
- lutte contre les espèces invasives  
- entretien des haies  
- végétalisation du grand public.

NATURA 2000, UN PARTENARIAT HOMME-NATURE

Agence des Espaces Verts \* Ile-de-France

# Communication

En projet :

- La fiche de synthèse du site Natura 2000
- Mise à jour de la plaquette

**reconnu au niveau européen.**

La réserve naturelle de Melan, de Guernes et de la forêt de Rosny a été inscrite au réseau européen Natura 2000. Ce dernier regroupe les espaces naturels identifiés pour la qualité, la rareté ou le intérêt de leurs espèces animales et végétales qui y vivent. Il a pour objectif de préserver la diversité biologique, tout en valorisant localement.

Il ne s'agit pas de faire un recensement de la nature mais au contraire de mettre en oeuvre, en partenariat avec les acteurs locaux, des actions (contrats et chartes) visant à concilier les exigences écologiques des espèces avec les activités économiques, sociales et culturelles. Ces sites sont répartis dans différents pays européens (Irlande, Royaume-Uni, Espagne, France, etc.).

**Aujourd'hui on compte :**

- 26 000 sites Natura 2000 en Europe
- soit 3000 en France
- 34 sites en Ile-de-France représentant 20% de la surface de la région.

**Un territoire qui vous appartient.**

Vous êtes propriétaire ou exploitant d'une parcelle ou d'un espace qui fait partie d'un site Natura 2000 (ou d'un site), vous pouvez signer pour votre territoire une charte de gestion.

**Vous pouvez adhérer à la charte et signer des contrats de gestion.**



**"Vous souhaitez des informations sur NATURA 2000, contactez-nous !"**

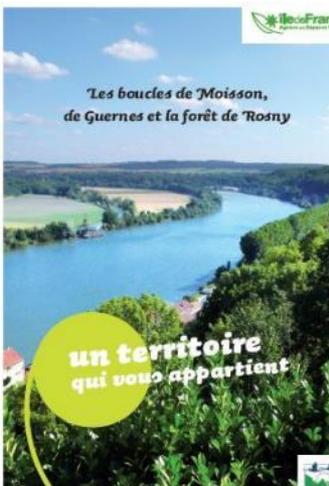
Agence des espaces verts de la Région Ile-de-France  
15, rue de Tolbiac 75013 Paris - tél : 01 47 37 50 00  
www.aevr.fr

Une des coordonnées : 20, rue de Valenciennes, 75019 Paris - tél : 01 47 37 50 00  
Une des coordonnées : 10, rue de Valenciennes, 75019 Paris - tél : 01 47 37 50 00



**Les boucles de Moisson, de Guernes et la forêt de Rosny**

**un territoire qui vous appartient**



**Un patrimoine naturel d'exception...**

Au cœur de la vallée de la Seine, la site des boucles de Moisson, de Guernes et de la forêt de Rosny constitue une véritable mosaïque d'habitats riches et variés. Cette diversité favorise l'habitat de nombreuses espèces animales et végétales (oiseaux, insectes, plantes, etc.).

Il s'agit d'un territoire exceptionnel, riche en biodiversité et en patrimoine naturel. Ce site est inscrit au réseau européen Natura 2000.

Le territoire est riche en biodiversité et en patrimoine naturel. Ce site est inscrit au réseau européen Natura 2000.

**Au total, sur vos terres, vous pouvez retrouver, plus d'un quart des espèces animales et végétales de la région.**



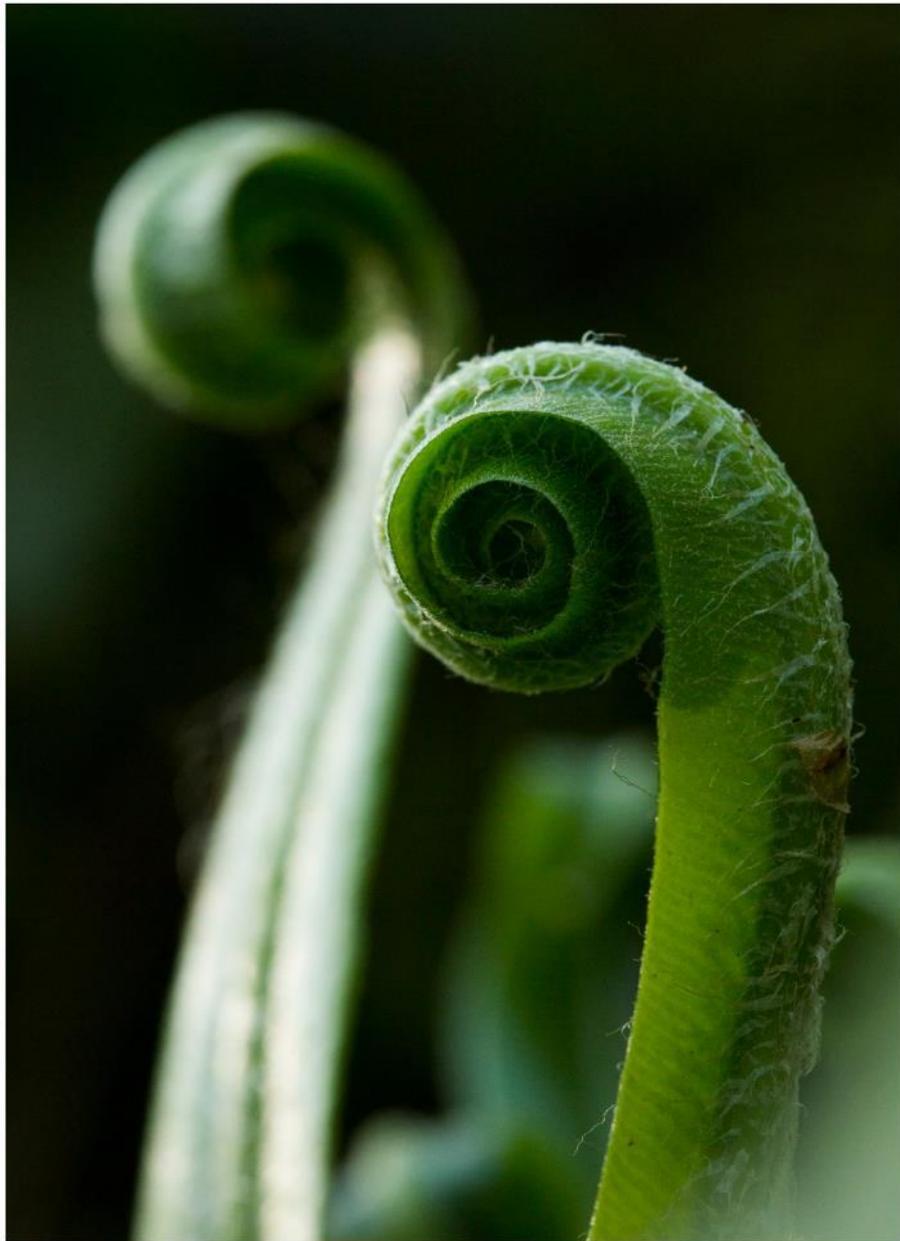


# Évaluation des incidences Natura 2000

Direction départementale des  
territoires des Yvelines

Merci pour votre attention





Jeanne LAVIALLE  
Chargée de mission Natura 2000  
[jlavialle@aev-iledefrance.fr](mailto:jlavialle@aev-iledefrance.fr)  
01 83 65 38 89 – 06 12 84 80 62